

Rapport Administratif



MUNICIPALITÉ DE
CASSELMAN
MUNICIPALITY

Titre : Mise à jour des projets au 1 Industriel

Numéro de rapport : OPS-2-2025

Date : 4 février 2025

Documents justificatifs :

Annexe A: Recommandation de Sense Engineering Appel d'offre – Problème d'infiltration d'eau

Annexe B : Plan hôtel de ville 66%

Annexe C : Échéancier pour le projet de modernisation de l'hôtel de ville

Annexe D : Plan de conception et spécifications des équipements nécessaires pour le projet de génératrice (PRDS)

Soumis par : Mélodie Sorrell, Direction des opérations et des ressources humaines

Recommandation(s)

Que le Conseil accuse réception du rapport administratif OPS-2-2025; et

Dirige l'administration à signer le contrat de service pour la réparation du problème d'infiltration d'eau au 1 Industriel, au montant de 978,000 \$ taxes incluses, incluant les frais d'ingénierie pour la supervision et la gestion du projet; et

Accuse réception du plan schématique complet à 66% pour la construction du nouvel hôtel de ville, sans modification majeures sur les aspects structurels, mécaniques, électriques, de plomberie et de design, présenté en Annexe B, afin d'être en mesure de présenter les plans à 99% lors de la réunion du 25 février 2025; et

Accuse réception de l'étude de faisabilité pour l'installation de la génératrice au 1 Industriel, présenté en Annexe D, et dirige l'administration à procéder au processus d'appel d'offre, malgré que nous n'ayons pas reçu une réponse de la demande de subvention, pour s'assurer de minimiser les interruptions pour les locataires et réduire les coûts globaux de ce projet.

Recommandation(s)

That Council acknowledges the reception of administrative report OPS-2-2025; and

Directs the administration to sign the service contract for the repair of the water infiltration issue at 1 Industriel, in the amount of \$978,000, taxes included, including engineering fees for project supervision and management; and

Acknowledges receipt of the complete 66% schematic plan for the construction of the new town hall, with no major modifications to structural, mechanical, electrical, plumbing, and design aspects, as presented in Appendix B, in order to present the 99% plans at the February 25, 2025, meeting; and

Acknowledges receipt of the feasibility study for the installation of the generator at 1 Industriel, as presented in Appendix D, and directs the administration to proceed with the tender process, despite not having received a response to the grant application, to ensure minimal disruptions for tenants and reduce the overall costs of this project.

Objectif

Informer le Conseil sur l'avancement des trois projets au 1 Industriel :

- 1) Réparations des infiltrations d'eau
- 2) Modernisation du nouvel hôtel de ville
- 3) Installation de la génératrice d'urgence

Analyse

1. Projet de réparation des infiltrations d'eau

En raison des problèmes d'infiltration d'eau découverts en 2023, des travaux de réparation sont nécessaires. Plus de détails à cet effet sont disponibles dans le rapport OPS-11-2024 présenté lors de la réunion du 10 décembre 2024. Un appel d'offre a été lancé en décembre 2024, et trois soumissions ont été reçues. Notre firme d'ingénierie a fourni une lettre de recommandation (Annexe A) pour attribuer le contrat à **Lor-Issa construction Inc.**, avec un démarrage des travaux prévu pour avril 2025.

Résumé de l'analyse des soumissions pour les réparations des infiltrations d'eau au 1 rue Industriel (Annexe A)

Travaux de base :

Les travaux incluent des réparations extérieures et intérieures, notamment :

- Réparation des murs extérieurs (revêtements, barrières résistives aux intempéries, et ouvertures).
- Réparation des murs intérieurs (cloisons sèches, cadres en acier, et pare-vapeur).
- Réparation des fenêtres et portes (membranes d'étanchéité et garnitures métalliques).
- Démolition du toit d'entrée qui n'est pas bien installé et qui est esthétique seulement.

Soumissions reçues :

Trois entrepreneurs ont soumis des soumissions pour le projet. Lor-Issa Construction Inc. est le soumissionnaire le plus bas avec une offre de 657,300 \$ (excluant les taxes), un début prévu en avril 2025 et une durée de travaux estimée entre 26 et 30 semaines.

Recommandations pour les options

- Inclusion recommandée de l'option O1 (remplacement du parement en maçonnerie sans coût supplémentaire).
- Inclusion des primes pour les options O2, O3, et O4 dans la contingence du projet pour gérer les éventuelles réparations imprévues.

Les soumissions reçues se classent comme suit :

Rang	Entrepreneur	Soumission de base (taxes exclues)	Date de début proposée	Durée estimée
1	Lor-Issa Construction Inc.	657,300 \$	7 avril 2025	26-30 semaines
2	Nucon Construction	709,300\$	Mai 2025	26-28 semaines
3	Graebeck Construction Ltd.	931,593 \$	1 ^{er} avril 2025	16 semaines

Toutes les soumissions de base incluent une allocation pour réparations diverses de 50,000 \$ et une allocation pour permis de 5,000 \$. Les entrepreneurs sont payés uniquement pour les travaux réellement effectués sous ces allocations. Par conséquent, la valeur totale des allocations ne sera pas nécessairement facturée.

Le détail des soumissions pour les éléments de travaux optionnels proposés sont résumés comme suit :

Entrepreneur	Item O1	Item O2	Item O3	Item O4
Lor-Issa Construction Inc.	0 \$*	39,000 \$	33,500 \$	29,000 \$
Nucon Construction	5,000 \$	45,000 \$	40,000 \$	26,000 \$
Graebeck Construction Ltd.	8,500 \$	26,600 \$	60,277 \$	34,125 \$

*Lor-Issa Construction a indiqué qu'il n'y a pas de prime pour l'enlèvement et le remplacement du parement en maçonnerie.

À noter que l'inclusion ou non des items optionnels n'affecte pas le résultat du soumissionnaire le plus bas.

Dans leur analyse, Sense Engineering indique que, selon eux, les prix des soumissions de base sont jugés compétitifs. Lor-Issa Construction, le soumissionnaire le moins cher, propose un prix inférieur de 7% à celui du soumissionnaire suivant et de 16% à la moyenne des soumissions. Le budget estimé du programme initialement était de 866,000 \$ (avant taxes), cependant il faut considérer que dans le budget initial, on estimait devoir payer une prime pour les travaux effectués l'hiver et les réparations au toit (ce qui n'est finalement pas nécessaire). Ainsi, en enlevant ces montants, l'estimation nette de 794,000 \$ est proche du prix moyen des soumissions reçues. L'analyse suggère donc que l'étendue des travaux (Scope of work) est bien comprise.

Budget projeté :

Le coût total estimé du projet de réparation des problèmes d'infiltration d'eau est de **978,000 \$ (taxes incluses)**, incluant :

Lor-Issa Construction Inc	
Travaux de base	657,300 \$ +HST
Contingence de construction (O2, O3, et O4)	101,500 \$ + HST
Sous-Total	758,800 \$ +HST
Sense Engineering	
Honoraires de consultations pour la gestion du contrat et du projet de construction	106,500 \$ + HST
Sous-total	106,500 \$ + HST
TOTAL	865,300 \$ + HST

Explication du budget de contingence 101,500 \$

Sense Engineering recommande de prévoir un budget de contingence de 101,500 \$ (environ 15% du budget du projet) pour plusieurs raisons, principalement en raison des incertitudes et des risques associés à

l'étendue des dommages qui pourraient être découverts au fur et à mesure du projet. Voici une explication détaillée pour ce besoin de contingence :

O2 – Remplacement des panneaux en aluminium :

- Bien que Sense Engineering ne prévoise pas un remplacement complet des panneaux en aluminium, il existe un risque que, lors du retrait des panneaux existants, des dommages supplémentaires puissent survenir, notamment si les panneaux sont mal fixés ou si les conditions de montage sont plus mauvaises que prévu.
- Par mesure de précaution, il est donc recommandé de prévoir une allocation pour remplacer ces panneaux en cas de besoin, notamment si un retrait supplémentaire expose des dommages non identifiés auparavant.

O3 – Remplacement des supports en charpente métallique légère :

- De même que pour O2, il existe des risques imprévus lors du retrait des éléments existants (comme les supports en charpente métallique) qui pourraient causer des dommages supplémentaires.
- Les problèmes localisés peuvent être gérés via l'allocation de contingence, mais il est recommandé d'inclure un budget pour ces réparations afin de pouvoir réagir rapidement si des anomalies sont découvertes pendant l'exécution des travaux.

O4 – Remplacement du revêtement en panneaux de ciment-fibre :

- La découverte de problèmes de fixation sur les planches existantes (comme indiqué dans le rapport de Sense) pourrait entraîner des déchirures supplémentaires et un besoin de remplacement localisé du revêtement. Bien que ce problème soit jugé localisé, un budget de contingence est proposé pour couvrir les coûts si des dommages plus larges sont découverts au fur et à mesure des travaux de retrait du revêtement.

En prévoyant une allocation pour le remplacement complet du revêtement, Sense Engineering se prépare à toute situation où des défauts plus importants pourraient être révélés. Cette contingence offre également à la municipalité une flexibilité si d'autres conditions imprévues sont découvertes lors des démolitions et doivent être prises en charge dans le cadre de ce projet.

Vérification des références du contracteur Lor-Issa Inc.

Afin de garantir que la Municipalité s'engage avec un entrepreneur de confiance, et conformément à notre approche de gestion de projet rigoureuse, une vérification a été réalisée pour Lor-Issa Construction Inc. Cette étape vise à confirmer la solidité de la réputation et la capacité du soumissionnaire à respecter les échéanciers contractuels et les délais de travaux. Voici un détail des questions et réponses obtenues lors de cet exercice :

Reference No.1	Reference No.2	Reference No.3
Was the project completed on time? If there were delays, how were they handled?		
Yes, there were no delays	The project was completed on time and within the original schedule despite there being additional work and re-design for higher than expected levels of wood framing rot. Lor-Issa has a very good reputation for maintaining schedules on their projects. In my opinion, they excel in this regard compared to their competitors.	Yes, Delays with sub-contractors but it has not affected schedule.

Did Lor-Issa Construction maintain good communication throughout the project?		
Yes	Yes, Lor-Issa maintained regular communication lines with us and the engineering consultant.	Excellent Communication
Was the project completed within the original budget? Were any additional costs justified and communicated clearly?		
There was one minor change/increase due to a concealed condition. Yes, it was well managed and communicated.	The project was completed within the original budget when factoring in contingencies that we carried. Change orders were issued to Lor-Issa to complete additional, significantly more wood framing repairs due to the higher amounts of wood rot that were discovered during the work. This issue, when first discovered, was clearly and promptly communicated to us and the engineer. The additional costs for this change order work were fair, reasonable and justified.	The project did not stay within the budget, however when additional cost occurred, the engineer firm managing the project confirmed the work was required and approved each invoice before sent to us for payment.
How would you rate the quality of their work? Were there any issues during or after the project?		
High quality. No.	The quality of work was very good, minimal issues were encountered throughout the project and were dealt with promptly.	Excellent, Issues have been addressed immediately by the contractor and engineer.
How would you describe their professionalism and ability to coordinate with other stakeholders?		
Very professional. Lor-Issa works well with both Clients/Owners and with Engineering Consultants.	Lor-Issa regularly works in occupied residential spaces around people/tenants. Some of our tenants are vulnerable and don't cope as well to construction in and around their homes. In my opinion, Lor-Issa continues to be successful working with us because of their professionalism, their collaboration, and because they are very well organized. We have seen firsthand their success at managing and coordinating multiple stakeholders on a project (tenants, property management, project management, consultant, and sub-trades).	Very Good.
Would you recommend Lor-Issa Construction for a similar project? Why or why not?		
Yes. In terms of window and siding work, and in terms of	I would definitely hire Lor-Issa again for another project. Lor-Issa is	Yes, they have managed the project very well.

professionalism, I would rank Lor-Issa amongst the top Contractors in Ottawa and the surrounding area.	amongst our top performing contractors.	
--	---	--

À la lumière des résultats obtenus lors de la vérification des références, l'administration est satisfaite des retours positifs concernant Lor-Issa Construction Inc. Les témoignages recueillis confirment que l'entrepreneur a démontré une solide capacité à livrer des projets dans les délais prévus, à maintenir une communication efficace avec les parties prenantes et à assurer un travail de qualité. De plus, Sense Engineering a souligné que Lor-Issa réalisera la majorité des travaux eux-mêmes, ce qui explique leur tarification compétitive, et que le sous-traitant retenu pour la maçonnerie, BGC Construction, est un entrepreneur réputé avec lequel plusieurs projets ont été menés à bien. En conséquence, l'administration considère que Lor-Issa Construction Inc. Répond aux exigences du projet et possède l'expérience, la fiabilité et les compétences nécessaires pour mener à bien les travaux prévus.

Recommandation de Sense Engineering :

Donc en conclusion, il est recommandé d'attribuer le contrat à Lor-Issa Construction Inc. et d'inclure l'option O1 offerte sans frais additionnel. L'option 1 prévoit le remplacement du placage de maçonnerie au lieu de retirer, récupérer et réinstaller le placage déjà en place et de prévoir un budget de contingence de 101,500\$.

Les soumissions restent valides jusqu'au 23 mars 2025, après quoi les prix pourraient changer en fonction de la charge de travail des entrepreneurs. Si le conseil adopte la recommandation, le contrat sera alloué à Lor-Issa Construction dès le 5 février et ainsi ils pourront faire le nécessaire pour planifier le travail avec la date prévue de début des travaux en avril 2025.

2. Projet de construction du nouvel hôtel de ville

Résumé

Le projet de design et de construction des espaces pour le nouvel hôtel de ville a repris bon train et un comité ad hoc travaille avec nos architectes et ingénieurs. Le comité est composé des individus occupant les postes suivants :

- Le Directeur général,
- Le conseiller Groulx,
- Le greffier,
- Le trésorier,
- La direction des opérations et des ressources humaines,
- Le Chef du bâtiment,
- L'agente des communications

Détail sur le schéma présenté

Le plan fourni à 66% présenté en **Annexe B** reflète les besoins actuels et futurs de la municipalité tout en optimisant l'utilisation de l'espace disponible. Il s'agit d'un schéma qui prends en considération les principes d'accessibilité universelle, notamment par l'aménagement d'espaces fonctionnels et adaptés aux besoins des employés et des citoyens. À cet effet, la salle du conseil comprendra des espaces sans obstacles (*barrier-free*), une salle de bain accessible sera aménagée, et les portes d'accès au bâtiment seront équipées de dispositifs d'ouverture automatique. De plus, un ascenseur assurera un accès sans obstacle aux différents niveaux du bâtiment.

À noter que la pièce 214, actuellement prévue comme salle du personnel (Staff room), a été conçue de manière à pouvoir être réaménagée en deux bureaux si le besoin se présente dans le futur. Pour l'instant, cette pièce servira de salle de repos pour les employés, équipée d'un micro-ondes, afin d'offrir un espace repas lorsque la grande salle de réunion, qui fait aussi office de cuisine (pièce 224) est occupée.

Il est également important de préciser que les meubles illustrés sur le schéma sont présentés à titre indicatif seulement. Le projet d'achat de mobilier pour l'hôtel de ville sera traité indépendamment du projet de construction. Toutefois, cette représentation permet de mieux comprendre l'aménagement des espaces. De plus, l'assignation des bureaux aux membres du personnel est indicative et pourrait être ajustée en fonction des besoins organisationnels, mais les titres de postes ont été inclus pour donner un aperçu de la répartition prévue.

L'hôtel de ville comprendra, en plus de la salle du conseil, une grande salle de réunion et cuisine (pièce 224), qui servira également pour les huis clos, ainsi qu'une petite salle de rencontre (pièce 217) adjacente à la réception. Cette dernière pourra être utilisée par l'administration pour des réunions internes ou des rencontres avec les résidents. Les deux salles de réunion seront équipées d'un système audio-visuel moderne, permettant des rencontres virtuelles. De plus, le bureau du maire ou de la mairesse comprendra une petite table de réunion et les équipements nécessaires aux rencontres virtuelles.

Enfin, des stations de travail flottantes seront installées le long du mur adjacent à la salle des employés et à la pièce 208 (4 stations au total). Ces espaces seront équipés d'écrans, de claviers, de souris et de stations d'accueil (Docking stations), permettant aux employés sans bureau attribué à l'hôtel de ville d'y travailler temporairement. Ces stations seront également accessibles aux membres du conseil et aux étudiants d'été.

L'objectif est de finaliser les plans à 99% d'ici la prochaine rencontre du Conseil le 25 février 2025, afin de permettre une adoption sans modifications majeures lors de la prochaine réunion. Cela garantirait le respect de l'échéancier présenté en **Annexe C**, avec un lancement du processus d'appel d'offres en mars 2025 et un déménagement prévu avant la fin de 2025. Il est important de noter qu'il s'agit aujourd'hui de la dernière occasion pour le Conseil de proposer des modifications au plan d'aménagement sans entraîner de conséquences financières significatives.

Échéancier préliminaire

Les grandes étapes du projet de modernisation présentées en **Annexe C** sont résumées ci-dessous :

- **4 février 2025** : Discussion du plan 66% et de l'échéancier présenté
- **25 février 2025** : Adoption du plan à 99%
- **26 fév. 2025 à la fin mars 2025** : Préparation et publication de l'appel d'offre
- **8 avril 2025** : Présentation des recommandations de sélection d'appel d'offre et adoption du budget
- **9 avril au 30 septembre 2025** : Construction
- **Mai à novembre 2025** : travaux de réparations des problèmes d'infiltration d'eau
- **Avant la fin décembre 2025** : Déménagement

Lors de la présentation des recommandations d'appel d'offre en avril 2025, les coûts exacts et un échéancier détaillé seront communiqués.

Si le Conseil souhaite apporter des changements importants au Schéma présenté en Annexe B, cela aura un impact sur l'échéance présenté en annexe C. Un nouveau calendrier devra alors être établi en fonction de l'analyse des changements demandées, ce qui pourrait repousser le déménagement à 2026. De plus, toute demande de modification majeure après l'approbation du plan à 66% entraînera des coûts supplémentaires pour les architectes et les ingénieurs, en raison des ajustements nécessaires aux plans et aux études techniques.

Protection de l'intégrité du processus d'appel d'offres :

Présentement, les estimations de coûts précis pour la construction du nouvel hôtel de ville ne peuvent être divulgués publiquement afin de protéger la compétitivité du processus d'appel d'offres. Nous souhaitons éviter que les soumissionnaires ajustent stratégiquement leurs offres en fonction d'un budget connu. Cette approche vise à protéger les intérêts financiers de la Municipalité.

L'administration recommande donc au Conseil de prendre acte des informations ci-dessus et du schéma de 66% et de considérer que s'il y a des ajustements importants, ceux-ci entraîneront des coûts supplémentaires et un changement dans la date prévue de déménagement.

Lors de la réunion du 25 février prochain (si aucun changement important n'est demandé), les plans de 99% seront présentés publiquement, et un budget détaillé sera présenté à huis clos (toujours dans le même souci de protéger l'intégrité du processus d'appel d'offres). Finalement, il est prévu que c'est lors de la réunion du 8 avril 2025 que les résultats d'appel d'offres et le coût réel du projet de construction seront publiquement présentés au Conseil pour la sélection du fournisseur et l'adoption du budget de construction détaillé.

La recommandation de l'administration est donc d'accuser réception du plan schématique complet à 66% pour la construction du nouvel hôtel de ville, sans modification majeures sur les aspects structurels, mécaniques, électriques, de plomberie et de design, présenté en Annexe B, afin d'être en mesure de présenter les plans à 99% lors de la réunion du 25 février 2025.

3. Projet d'installation d'une génératrice

Résumé

Un autre projet essentiel pour assurer la résilience du 1 Industriel consiste en l'installation d'une génératrice d'urgence pour garantir la continuité des services municipaux en cas de panne de courant. (Plus de détail se trouve dans le rapport OPS-9-2024 présenté lors de la réunion du 8 octobre 2024).

État d'avancement

Le plan de conception et les spécifications des équipements nécessaires, préparés par la firme d'ingénierie Prospective Design Solutions (PRDS), se trouvent en **Annexe D**. Ce projet est étroitement lié à la modernisation du nouvel hôtel de ville. La municipalité a également soumis une demande de subvention au programme de Subvention pour les projets communautaires de protection civile du Gouvernement de l'Ontario pour financer une partie de ce projet. Il s'agit d'une subvention allant de 5,000 \$ à 50,000 \$ et nous sommes en attente de la réponse.

En attendant, et afin d'assurer une bonne coordination avec les travaux de constructions et de réparation prévus en 2025, nous prévoyons faire la publication de l'appel d'offres dès maintenant. Ainsi, les prochaines étapes à prévoir sont les suivantes :

- Attendre la réponse de la demande de subvention tout en prévoyant un plan pour procéder sans celle-ci et s'assurer de ne pas encourir de dépenses avant le mois de mars (date prévue par la subvention si elle nous est attribuée);
- Procéder au processus d'appel d'offres, afin de pouvoir présenter le résultat et le coût détaillé au Conseil lors d'une réunion ultérieure (idéalement le 8 avril 2025, en même temps que le résultat d'appel d'offres

pour le projet de construction. D'ici là, nous anticipons avoir reçu la réponse pour la demande de subvention.

Impact Financier

Le Conseil a approuvé un emprunt d'un montant de **3.5M\$** lors d'une rencontre régulière le 22 mars 2022. Le financement du projet provient d'une marge de crédit construction auprès d'Infrastructure Ontario. Le programme est structuré de sorte que la Municipalité ne paiera que les frais d'intérêt variables sur la somme utilisée, pendant la période de construction, qui a une durée maximale de 5 ans. Lorsque la construction sera terminée, la Municipalité pourra fermer l'emprunt à un taux d'intérêt fixe en vigueur à ce moment. Lors de la présentation du rapport DG-014-2022 et la sélection de la firme retenue pour le design du nouvel hôtel de ville, il était prévu que des estimations de construction allait être présenté ultérieurement pour permettre au conseil d'adopter un budget de construction une fois qu'il allait avoir reçu les données plus précises. Une allocation budgétaire est présentée dans ce rapport pour effectuer des réparations primordiales. Une allocation budgétaire sera présentée lors d'une réunion ultérieure pour le projet de modernisation de l'hôtel de ville.

Détail	Budget approuvé	Dépenses encourues à ce jour	Dépenses projetées pour ce projet	Variance
- Total pour tous les projets au 1 Industriel : Problème d'infiltration d'eau	3,500,000	2,488,319	3,154,735	-2,143,054
- Design, construction et aménagement du nouvel hôtel de ville				
- Design et installation d'une génératrice				

Mise à jour sur la Stratégie de financement

La Municipalité devra faire une demande pour augmenter sa marge de crédit construction afin de payer le dépassement sur les 3,5M\$ du prêt initial, seulement 2,2M\$ ont été décaissés par Infrastructure Ontario. Le montant restant de 1,3M\$ pourra être décaissé prochainement pour payer les réparations liées à l'infiltration d'eau. Après la rencontre du 8 avril 2025, lorsque la municipalité aura une meilleure idée des coûts, une demande de financement sera faite pour financer le reste des travaux.

Références

Plan stratégique 2024-2028 et au-delà

Les projets de design et de construction du nouvel hôtel de ville, de réparation des problèmes d'infiltration

d'eau et d'acquisition et installation d'une génératrice d'urgence au 1 Industriel s'inscrivent directement dans les objectifs stratégiques de la Municipalité de Casselman pour 2024-2028. Ces initiatives reflètent un engagement envers nos trois piliers fondamentaux : l'infrastructure, le bien-être communautaire, et l'excellence du service.

1. Pilier : Infrastructure

- L'aménagement d'un nouvel hôtel de ville modernisé permettra d'optimiser l'espace pour répondre aux besoins opérationnels croissants, tout en améliorant l'accessibilité et l'efficacité énergétique.
- La réparation des problèmes d'infiltration d'eau assure la durabilité et la sécurité de nos infrastructures actuelles, en évitant des dommages à long terme.
- L'ajout d'une génératrice d'urgence renforce notre résilience en cas de pannes électriques, garantissant la continuité des services municipaux essentiels, y compris les communications d'urgence via la radio communautaire. Ces initiatives illustrent une approche proactive pour préserver et améliorer les infrastructures municipales essentielles, en alignement avec les meilleures pratiques en gestion des actifs

2. Pilier : Bien-être communautaire

- Le nouvel hôtel de ville créera un espace fonctionnel et accueillant pour les citoyens et employés, favorisant un environnement de travail positif et une expérience utilisateur améliorée.
- La génératrice permettra de soutenir les services essentiels lors de situations d'urgence, tels que des espaces de coordination pour les partenaires communautaires et un accès à l'information critique via la radio locale.
- Ces projets démontrent notre engagement envers la sécurité, la stabilité et la qualité de vie de notre communauté.

3. Pilier : Excellence du service

- Un nouvel hôtel de ville bien conçu favorisera une prestation plus efficace des services municipaux, en répondant aux besoins actuels et futurs des citoyens.
- La résolution des infiltrations d'eau garantit la pérennité des infrastructures existantes, réduisant les interruptions ou les coûts imprévus liés à des réparations majeures.

Ces trois projets, qui se dérouleront parallèlement, démontrent l'engagement de Casselman envers une planification stratégique et intégrée, renforçant la résilience et l'efficacité de ses services pour répondre aux besoins présents et futurs de la communauté.

Autres Options

Le conseil peut proposer des alternatives concernant les recommandations, tout en tenant compte des impacts sur le calendrier des activités à venir et de l'augmentation des coûts à prévoir le cas échéant.

Approbation

Yves Morrissette, Directeur général

